**Nom de la structure**

Urbain REDON

**L'idée, le projet, l'outils**

Le projet est de structurer et clarifier l'utilisation des outils numériques au sein de l'association pour :

1. Améliorer la visibilité de l'association et faire connaitre nos actions

2. Avoir un SI sécurisé et en accord avec la réglementation (RGPD)

3. Développer de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outils pour améliorer l'organisation en accord avec le projet associatif (RSE, cohésion et harmonisation interne...)

**La vision**

En tant que Directeur SI et Communication, je serais l'acteur principal de ce projet :

Axe 1 : L'idée est de mettre en place les outils et de créer les contenus pour "montrer à voir" aux collaborateurs internes afin qu'ils puissent se sensibiliser aux outils et en deviennent fournisseurs de contenus. Je resterais juste un modérateur et "publieur" final des productions. La volonté est d'établir une communication positive sur nos actions et d'avoir des supports spécifiques pour présenter les différentes activités de l'association.

Axe 2 : Mettre en place la démarche RGPD pour être en accord avec la règlementation. Reprendre et/ou garder la main sur nos outils pour être en maitrise des différents prestataires.

Axe 3 :   L'idée est de sensibiliser les collaborateurs aux nouveaux outils pour améliorer l'organisation et répondre aux nouveaux défis auxquels est confronté l'association soit par contraintes (contexte sanitaire, développement important sur les dernières années...) soit par choix affirmé dans le projet associatif (RSE, QVT, cohésion et identité PEP). En fonction des besoins déterminer les outils adéquats, puis mettre en place une période d'essai suffisante pour juger de la pertinence de celui-ci.

**La ou les cibles**

Axe 1 : communication externe :

* Partenaires institutionnels : connaitre la diversité des actions et leurs impacts positifs sur les personnes accompagnées
* grand public : connaitre les PEP 11

Axe 2 et 3 :

* direction générale et établissements
* tous collaborateurs PEP 11

**Les objectifs**

Axe 1 :

* Etablir un plan de communication sur 1 an
* Mettre en place le site internet des PEP 11 pour Juin 2021
* Déterminer un fonctionnement précis pour améliorer l'utilisation des réseaux sociaux

Axe 2 :

* Initier la démarche RGPD en 2021

Axe 3 :

* Equipement d'une salle de réunion par zone géographique pour visio-conférence.
* Etablir la politique Green IT

**Les besoins**

Axe 2 : Formation à la RGPD et du DPO